



A

Madame la Rédactrice, Monsieur le Rédacteur

Prière insérer

SOUTIEN AU MAIRE DE MONTOIR-DE-BRETAGNE.

Depuis de longs mois, nos associations ont multiplié les alertes en direction des représentants de l'État pour signaler les nombreux dysfonctionnements et ses rejets toxiques dans l'air, l'eau et les sols constatés au sein de l'entreprise YARA mettant en danger les salarié(e)s, la population et l'environnement.

Face au cynisme et mépris des différents exploitants successifs refusant de se mettre en conformité avec la réglementation environnementale, leur choix de recevoir des amendes plutôt que de respecter les prescriptions qui leur étaient imposées, nos associations se sont portées partie civile dans le procès intenté contre l'industriel pour exploitation d'une installations classée autorisée sans respect des règles générales et prescriptions techniques notamment.

Devant l'évidence des faits, plusieurs élus ont rapidement exprimé leur solidarité active en dénonçant publiquement l'attitude de cette entreprise indélicat, en intervenant auprès des ministères concernés et en participant aux différentes initiatives proposées. C'est ainsi que le sénateur Yannick VAUGRENARD, le Député Matthias TAVEL, le maire de Trignac, celui de Montoir-de-Bretagne, plusieurs autres maires de communes environnantes se retrouvaient le 14 octobre 2022 devant la sous Préfecture pour réclamer la mise en conformité de l'installation. Cette opération répétée le 14 octobre 2023 exigeait sa fermeture administrative jusqu'à la réalisation des travaux de sécurité et de mises aux normes exposant de fait les quelques élu(e)s présent(e)s aux menaces les plus insensées et inadmissibles.

Aujourd'hui, le Maire de Montoir-de-Bretagne en est la principale victime.

Nos trois associations, à l'origine des signalements, des manquements de l'industriel, expriment leur solidarité et leur soutien indéfectible au premier magistrat de cette commune. Ils connaissent sa détermination, une détermination partagée avec force par nos trois associations.

A Donges le 7 décembre 2023,

Pour l'AEDZRP: Marie Aline LE CLER

Pour l'Association des Habitants du Village de Gron: Yannick MAGNE

Pour l'Association Vivre à Méan Penhoët: Christian QUELARD

